Une pédagogie au service des enjeux d'aujourd'hui, c'est possible grâce au partenariat entre Côte-d'Or Attractivité et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Dans cette première chronique sur le conseil aux communes, nous partons à la découverte de la formation des jardiniers avec...

FLORENCE BONFILS Responsable d'antenne de la Côte-d'Or, CNFPT

Fruit du partenariat entre Côte-d'Or Attractivité et le CNFPT, la formation à la valorisation paysagère est exceptionnelle à plusieurs titres : en termes de longévité tout d'abord, puisqu'elle existe depuis 20 ans, signe de son succès et de son efficacité. Elle se démarque également de l'offre de la délégation en volume (l'action comporte 16 modules, à raison d'une journée par mois environ) et de par ses modalités pédagogiques. En effet, le choix a été fait, dès le départ, de recourir à un maximum de travaux pratiques, de façon à accompagner le groupe dans la réalisation d'un espace paysager.

Nous tenons particulièrement à cette formation. Les employés communaux polyvalents des petites communes constituent un public difficile à capter. Après avoir suivi cette formation des jardiniers, ils sont sensibilisés et donc plus réceptifs aux offres de stages que nous pouvons leur proposer. Nous avons par ailleurs constaté une plus grande aisance des agents à l'oral à l'issue du cycle de formation, ceux-ci ayant été amenés à réaliser des présentations argumentées pendant la formation.

J'encourage tous les employés polyvalents à participer à cette formation car elle est très pratico-pratique, et elle leur apprendra le métier de jardinier à travers la lecture du paysage, la gestion et le soin à apporter aux plantes, la maîtrise de l'art de la composition d'un aménagement paysager. C'est une formation complète de la conception à la réalisation, pas seulement d'un massif, mais d'espaces paysagers adaptés à leur environnement, qui tiennent compte des impératifs environnementaux.







4 ALBINE GUILLAUME

Chargée de la valorisation paysagère à Côte-d'Or Attractivité

Nous sommes partis du constat que les employés communaux des petites communes rurales effectuaient toutes sortes de tâches, et notamment des travaux

> d'espaces verts, sans avoir reçu de formation à ce métier. Cela constitue un handicap injuste pour la mise en place d'actions de mise en valeur d'une commune et aussi un frein à l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris ». Les communes rurales n'ont en effet pas toujours la possibilité de mobiliser les moyens financiers suffisants pour former leurs employés.

> Cette formation est intéressante car elle active des leviers d'apprentissage multiples et continus, qui forgent l'esprit critique des stagiaires, valorisent l'immersion et l'expérimentation. En plus de viser l'acquisition de connaissances, elle nourrit la flexibilité mentale, la curiosité, la créativité et la collaboration pour renforcer la capacité des jardiniers à mobiliser leurs compétences dans des secteurs et des

contextes variés et évolutifs. Enfin, elles sont, pour nous, particulièrement intéressantes car la plupart des communes qui ont

fait l'effort d'inscrire un stagiaire sont aujourd'hui labellisées « Villes et Villages Fleuris » ou ont le

potentiel pour le devenir.





qui a accueilli les stagiaires de la promotion 2021/2022

Apprendre, partager, participer et appliquer, ce sont les mots-clés qui définissent la formation des jardiniers. En accueillant un groupe de stagiaires à Bèze, la principale motivation de notre municipalité était d'agir sur le terrain, de renforcer un savoir, de

s'outiller pour comprendre et transmettre la cause végétale et

environnementale.

Le projet d'exercice pratique qui s'est déroulé dans notre village a consisté à faire évoluer d'anciens massifs de la place principale. Nous avions des impératifs patrimoniaux, environnementaux et d'ordre budgétaire. Un beau challenge!

À travers ce réaménagement, le conseil municipal souhaitait que le concitoyen s'approprie l'espace devant la mairie et en devienne un acteur privilégié. L'important était de créer un univers de fraîcheur sur une place minérale et de mobiliser l'odorat et la vue. Nous avons travaillé autour d'une optique de recyclage et d'ajout de nouveaux végétaux. Grâce au formateur et au savoir-faire riche et insoupçonne des stagiaires, le résultat obtenu est de grande qualité.

J'en profite pour remercier Albine GUILLAUME de Côte-d'Or Attractivité et le CNFPT pour leur expertise, Maurice CANAUX et toute l'équipe de stagiaires, sans quoi rien n'aurait pu se faire. Une expérience enrichissante pour tous, je vous invite à venir nous rencontrer pour en discuter. Vous êtes les bienvenus.





Cette formation qui accompagne des stagiaires pour les monter en compétence dans le métier des espaces verts est une belle initiative et, à mon avis, répond bien aux attentes des collectivités et des agents territoriaux. Toutes les facettes de ce métier sont abordées tant pendant les cours en salle qu'en pratique sur le terrain ce qui rend ce cursus complet, pratico-pratique et vivant.

Les stagiaires de la promotion 2021/2022 étaient tous très motivés et demandeurs! Ce qui a rendu cette formation très animée. Durant ces 16 mois, à raison d'une rencontre par

mois, des liens se sont tissés entre nous tous. Beaucoup de sympathie, de convivialité et de riches échanges d'expériences professionnelles ont eu lieu. Personnellement c'est avec un vrai plaisir que je me rendais à ces journées pour dispenser le savoir-faire de notre beau métier! J'ai fait de belles rencontres avec des gens impliqués, motivés et passionnés dans leurs fonctions.

Nous avons été très bien accueillis à Bèze et à Ladoix-Serrigny. Ces collectivités très impliquées dans cette démarche ont été très coopérantes en nous donnant tous les moyens pour réussir et en nous offrant les meilleures conditions pour mener à bien cette formation!

Côte d'Or-Attractivité et le CNFPT ont su répondre aux besoins des communes pour les épauler dans la démarche de l'embellissement et du développement durable dans leurs villes et villages bourguignons. Cette formation proposée est à mon avis indispensable, elle donne les clefs nécessaires pour une bonne gestion des espaces verts et naturels. Elle apporte les moyens techniques pour que le stagiaire puisse intervenir avec plus d'aisance dans son travail au quotidien tout en pouvant exprimer sa créativité et son savoir-faire, et le rendre véritablement acteur en le sensibilisant sur l'intérêt de son travail reconnu et apprécié des administrés.



JÉRÔME TREBOZ Employé communal à Combertault

Je suis arrivé à Combertault le 1er février 2021. Venant du milieu agricole (travail dans une ferme laitière), je n'avais que peu de connaissances paysagères, en dehors de m'occuper de mon jardin et de mes fleurs.

> Mon Maire et le Conseil municipal ont tout de suite validé le fait que je me forme pour optimiser l'entretien des espaces verts du village.

La formation que j'ai suivie est essentielle à l'approche de la gestion de l'espace public. Maurice CANAUX a su nous inculquer techniques et réflexions sur les objectifs fixés. Sa connaissance universelle des plantes et leurs organisations dans le temps et l'espace sont un véritable plus. Ă l'écoute, il sait faire passer les messages qui nous font progresser.

La mise en pratique, lors de la conception et la réalisation d'un massif à Ladoix-Serrigny a conclu notre stage, permettant ainsi réflexions, échanges et prises de décisions entre stagiaires.

Je remercie l'ensemble des acteurs qui ont permis l'organisation de ce cycle de formation, nécessaire à une bonne maitrise dans le savoir-faire.





